



Nom commercial: Natrii glycerophosphas pulv

Numéro de la matière: 066200

Version: 1 / CH

Date de révision: 03.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 03.04.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Natrii glycerophosphas pulv

N° d'article 06620000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

Non soumis à étiquetage, mais il convient de prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

3. Composition/informations sur les composants

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 1334-74-3

EINECS-Nr. 215-613-0

Caractérisation chimique

substances

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune mesure particulière.

En cas d'inhalation



Nom commercial: Natrii glycerophosphas pulv

Numéro de la matière: 066200

Version: 1 / CH

Date de révision: 03.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 03.04.12

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En général le produit n'irrite pas la peau.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Assurer un traitement médical.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

6.4. Référence à d'autres sections

Agents dangereux ne sont pas dégagés.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Pa de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.



Nom commercial: Natrii glycerophosphas pulv

Numéro de la matière: 066200

Version: 1 / CH

Date de révision: 03.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 03.04.12

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Non.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition**

Regardez section 7; Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Nettoyer complètement après le travail.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Le personnel doit porter des vêtements de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	poudre cristalline	
Couleur	blanc	
Odeur	pratiquement inodore	

pH

Valeur	9.5	
Concentration/H ₂ O	50	g/l
Température	20	°C

Point de fusion

Remarque Non déterminé

Point d'ébullition

Remarque Non déterminé

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Densité

Remarque Non déterminé

Hydrosolubilité

Valeur	650		g/l
Température	20	°C	

10. Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.6. Produits de décomposition dangereux



Nom commercial: Natrii glycerophosphas pulv

Numéro de la matiere: 066200

Version: 1 / CH

Date de révision: 03.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 03.04.12

de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Auto-évaluation

16. Autres informations

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.